

CHARTRE
DE QUALITÉ
DU BÂTIMENT

ANNUAIRE DES ARTISANS DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE





ANNUAIRE DES ARTISANS DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

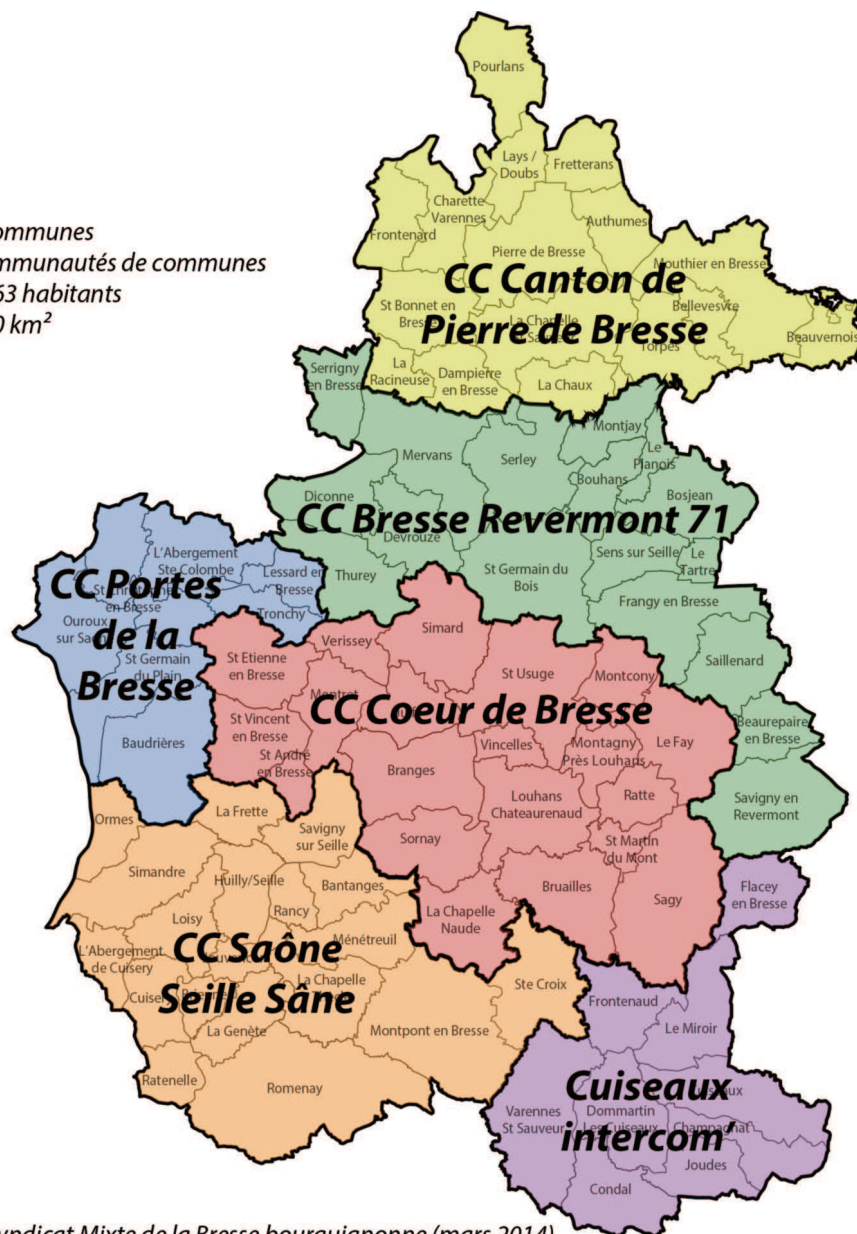
1 // CHARTE DE QUALITÉ	9
PRÉAMBULE	10
OBJECTIFS ET GRANDS PRINCIPES	11
Objectifs	11
Grands principes	11
LA QUALITÉ DU SERVICE	12
RESTAURATION, RÉHABILITATION, RÉNOVATION	13
Grandes règles à respecter	13
Structure	13
Charpente	13
Couverture	13
Enduits	13
Revêtements de façade	13
Ouvertures de toit	13
Menuiseries extérieures	14
Maçonnerie en torchis	15
Maçonnerie en pisé	15
Maçonnerie en tuiles mureuses	15
Maçonnerie en pierre	16
MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE, CHAUFFAGE, ÉLECTRICITÉ	17
Isolation par l'intérieur	17
Isolation par l'extérieur	17
Étanchéité air/eau	17
Lots techniques	18
Chauffage et refroidissement	18
Production d'électricité d'origine renouvelable	18
Ventilation	18
Qualité de l'air intérieur	18
Santé/Environnement	19
Économies d'énergie et d'eau	19
Énergies renouvelables	19

CONSTRUCTION NEUVE	22
Concernant les formes	22
Concernant les implantations	22
Concernant les structures, maçonneries, matériaux	22
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	23
Gestion des eaux	23
Ensoleillement	23
Clôtures	23
Assainissement	23
Entreprises présentées dans ce document	24
 2 // ANNUAIRE DES ARTISANS	 25
ENTREPRISE BERTHAUD	26
SARL COULON Père et Fils	28
ENTREPRISE DHIVERT	30
ENTREPRISE SIDRE	32
ENTREPRISE HUCK	34
ENTREPRISE GAUTHIER-CARGO	36
ENTREPRISE FAUTRELLE NOBS	38
ENTREPRISE PERREAUT	40
ENTREPRISE GUICHARD-BERNARD	42
ENTREPRISE MIXÉNERGIE	43
MAISON NATURELLE DE BOURGOGNE	44
ENTREPRISE GRIVEL	46
 3 // ANNEXE	 48



CARTE DU PAYS DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

88 communes
6 communautés de communes
66 263 habitants
1 420 km²



Source Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne (mars 2014)





1 // CHARTE DE QUALITÉ

PRÉAMBULE

L'engagement du Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays de la Bresse bourguignonne pour l'artisanat du bâtiment et l'architecture traditionnelle bressane

Le programme européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) «Valorisation économique et préservation patrimoniale des ressources locales» mis en œuvre par le Groupe d'Action Locale du Pays de la Bresse bourguignonne est un outil participatif de financement de projets de développement local qui mobilise le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) 2007-2013.

Ce programme présente un volet sur la structuration d'un tissu artisanal performant dans le secteur du bâtiment (fiche action 3) qui comprend deux fiches dispositif :

- la fiche dispositif 3.A. intitulée « développement d'entreprises dans la construction durable et l'architecture bressane » permet d'accompagner, via une aide à l'investissement, des projets portés par des micro-entreprises dans une optique d'amélioration de la qualité architecturale et environnementale du bâti. Des dépenses d'investissement matériel (amélioration de l'appareil de production) et immatérielles (études et conseil) peuvent ici être financées.
- la fiche dispositif 3.B intitulée « création et animation d'un réseau d'artisans » vise à la mise en relation des professionnels du bâtiment en Bresse bourguignonne, notamment par l'élaboration d'un cadre commun de référence sur la construction durable et l'architecture bressane. Point important de la fiche dispositif 3.B, la définition de critères pertinents d'appartenance par les professionnels locaux du bâtiment qui constitue une première phase de la mise en réseau des artisans. La fiche dispositif 3.A ne sera activée qu'après cette première étape.

De nombreuses réunions de travail en présence des acteurs locaux de l'artisanat du bâtiment (syndicats de professionnels, artisans,

Chambre des Métiers et de l'Artisanat, agence de développement économique Bresse Initiative, Ecomusée de la Bresse bourguignonne...) ont été organisées par le GAL entre 2009 et 2012. Ces réunions avaient pour but d'initier une réflexion à propos de la mise en œuvre du volet « artisanat » du programme LEADER du Pays de la Bresse bourguignonne. Dans le cadre d'un dispositif relatif à la thématique de la formation, le GAL a soutenu la réalisation par le Conseil Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) de Saône et Loire de la brochure « CONSTRUIRE EN BRESSE » qui présente un ensemble de préconisations architecturales et paysagères. Une présentation publique de cet outil de communication a eu lieu le 8 février 2011.

Le projet de charte de qualité des artisans en Bresse bourguignonne piloté par le CAUE 71 que vous trouverez ci-dessous correspond donc à l'ambition inscrite dans le programme LEADER du Pays de la Bresse bourguignonne de mettre en relation les acteurs locaux de l'artisanat du bâtiment. Ce document a été élaboré de manière participative grâce aux suggestions des artisans du bâtiment. Le travail d'animation conduit par Jacques GARNIER (directeur du CAUE 71) a permis de mobiliser des professionnels du territoire autour de ce projet.

L'annuaire des artisans a été financé par le programme LEADER 2007-2013 qui mobilise l'axe 4 du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) 2007-2013. Ce programme est clôturé à l'heure actuelle. La Bresse bourguignonne a candidaté au programme LEADER 2014-2020 financé par le FEADER sur la thématique de la transition énergétique. Le programme LEADER 2014-2020 sera opérationnel au plus tôt fin 2015.

OBJECTIFS ET GRANDS PRINCIPES

Objectifs

La charte de qualité a pour objectifs de :

- Préserver l'identité architecturale en Bresse.
- Mettre en valeur les paysages ruraux et urbains en Bresse.
- Définir un cadre d'interventions cohérent.
- Harmoniser les pratiques et savoir-faire sur le bâti ancien.
- Favoriser l'intégration des constructions nouvelles dans les villes et villages.
- Participer à la maîtrise de l'énergie dans l'habitat.
- Faire reconnaître les savoirs faire locaux auprès des tiers associés aux projets (assureurs, financeurs, élus).

Grands principes

Cette charte se décline en quatre grands principes, liés entre eux, et propose des suggestions précises, comme autant de pistes de réflexion permettant un dialogue qualitatif :

- Créer une construction intégrée dans son site, tout d'abord, pour mettre en harmonie le projet avec son quartier, le paysage qui l'entoure, le voisinage immédiat, son territoire ;
- Réaliser une construction simple, sobre, pleine de bon sens, avec l'appui de quelques préconisations, techniques ou esthétiques ;
- Aménager une construction commode, portée par des conseils pour une meilleure utilisation de la lumière naturelle ou des flux d'air, améliorant le confort et l'usage des habitations ;
- Aboutir à un projet de construction responsable, tenant compte des incidences environne-mentales, de la qualité de vie pour ses résidents, sans oublier les contraintes budgétaires de chaque projet.

Les adhérents à la présente charte s'engagent à :



LA QUALITÉ DU SERVICE

- ⇒ Assumer le rôle de conseil de l'entrepreneur
- ⇒ Apporter une réponse de qualité à une demande : rapidité, documents remis (devis, fiches techniques), disponibilité, ...
- ⇒ Avoir les qualifications requises (Qualibat/Reconnu Grenelle Environnement) pour les travaux effectués
- ⇒ Limiter leur action dans leur domaine de qualification
- ⇒ Dans le cas contraire, orienter les clients vers d'autres professionnels, notamment adhérents à la présente charte et/ou inscrits dans les réseaux de qualité tels que les « éco-artisans » de la CAPEB et « les Pros de la Performance Énergétique » (PPE) de la FFB.
- ⇒ Sensibiliser à la prise en compte du coût global : projet par projet, imaginer une lecture des travaux dans leur coût sur la durée de vie estimée au cas par cas.



RESTAURATION, RÉHABILITATION, RÉNOVATION

Grandes règles à respecter

- Conserver les volumétries existantes
- Conserver les soubassements en matériaux durs (pierre, brique...)
- Éviter l'isolation des murs par l'extérieur sur des façades ouvragées
- Conserver au maximum l'authenticité du bâti
- Utiliser le plus possible le réemploi de matériaux anciens,
- Favoriser les éco-matériaux/matériaux bio-sourcés
- Éviter les compositions de façades fantaisiste
- Respecter au maximum l'organisation des façades

Structure

- Favoriser le bois, le métal

Charpente

Habitation ancienne à pan de bois, colombage ou autre

- Procéder au diagnostic de l'habitation, à la recherche de pathologies récurrentes sur ce genre de bâtiment,
- Effectuer un mode opératoire pour les réparations éventuelles, conformément aux règles élémentaires : entreprise et personnel formés au patrimoine ancien Qualibat ou autres qualifications reconnues par la profession.
- Évaluer la possibilité d'intégrer un isolant adapté pour coller aux différentes Réglementations Thermiques et au Grenelle de l'environnement, définir le plus efficacement la manière d'optimiser l'étanchéité à l'air aussi bien en structure de comble

qu'en ossature de structure du mur (faire attention aux types de membranes selon l'isolant mis en œuvre) choisir de préférence le système « sarking » si possible pour des combles aménageables et sur plancher pour tout comble non aménageable.

- Attention au choix des matériaux et privilégier le bois local en fonction du rôle dans la structure et de la mise en œuvre.

Couverture

- Choisir des tuiles plates au Nord et canal au Sud, avec une couleur en harmonie avec les toits environnants
- Éviter les tuiles « grand moule »

Enduits

- Utiliser le mortier de chaux dans tous les cas
- Eventuellement ré-enduire à l'identique avec la terre crue

Revêtements de façade

- Proscrire l'emploi du ciment, les adjuvants chimiques, facteur de dégradation

Ouvertures de toit

- Préférer des châssis de toit de faibles dimensions et en petit nombre (2 maxi par pan), pour atténuer l'inconfort engendré par la sur-chauffe estivale des combles aménagés.
- Bien proportionner les lucarnes au volume de toit.

Menuiseries extérieures

- Eviter les surépaisseurs de dormants.
- Favoriser la dépose complète ou déligner au maximum les anciens dormants de manière à reproduire au maximum le contexte d'une menuiserie avec un dormant de 40 à 50mm de face vue ; dans tous les cas enlever les anciennes traverses basses pour, d'une part éviter la surépaisseur pas très esthétique et d'autre part pour permettre de maîtriser l'étanchéité avec l'appui maçonné ou bois avec zinc ou cuivre. Afin d'intégrer les performances énergétiques, proposer (suivant les projets) des vitrages avec contrôle solaire pour le confort d'été, et observer la valeur du « facteur solaire ».
- Afin de réduire les consommations, penser à proposer de la domotique. (Jour/Nuit pour les volets, mêmes battants, par exemple)
- Dans le cas de rattrapage de faux-aplomb au droit des menuiseries si mur en colombage, prévoir lesdits habillages derrière les poteaux et si possible en bois brut de façon à moins dénaturer la construction.

⇒ Fenêtres et Porte-fenêtres

- Favoriser les menuiseries en bois et veillez à ce que les menuiseries soient fabriquées avec des bois de pays (chêne, pin, mélèze, douglas) ; les carrelots lamellés collés en chêne produits dans nos régions peuvent tout à fait correspondre à la demande.
- Eviter les profilages avec moulure extérieure, les profilages avec pente rappelant tout à fait les menuiseries avec mastic à l'ancienne.
- Eviter les petits bois laitons.
- Proscrire les petits bois incorporés.

- Favoriser les petits bois collés aux deux faces d'une largeur d'environ 35mm maximum.
- Veiller à respecter que la proportion soit toujours un rectangle de largeur plus faible que la hauteur.
- Pour les cas de fabrication avec rejet d'eau d'aluminium, masquer les faces vues avec un rejet d'eau bois arrondi rappelant les rejets d'eau des menuiseries à l'ancienne.
- Favoriser les finitions laquées de teinte beige ou grise.
- Eviter les lasures ; dans les cas de menuiseries PVC, préférer les teintures beige ou grise ou plaxé (éviter le blanc et les imitations bois à l'extérieur).
- Eviter des croisées plus larges que hautes.
- Favoriser les croisées à deux vantaux avec petits bois formant 6 carreaux.
- Eviter le châssis 1 vantail de grande taille et avec vitrage allant jusqu'au sol.
- Veiller à ce que les soubassements de porte-fenêtre soient proportionnés en rapport avec la règle du rectangle debout (largeur inférieure à la hauteur).
- Favoriser la mise en œuvre d'une double-fenêtre intérieure pour conserver le cachet extérieur.

⇒ Portes

- Éviter dans la mesure du possible, les panneaux préfabriqués du commerce et proposer plutôt des éléments sur mesure garantissant une meilleure performance énergétique.
- Préférer des portes traditionnelles avec panneaux embrevés ou plates bandes en parties basses (2 ou 3 en largeur, hauteur environ 900mm)

- Favoriser la partie supérieure vitrée avec meneau vertical et petit bois formant 4 ou 6 carreaux, volet en applique, seuil de 20mm, plutôt brun.
- Si il est nécessaire de le rappeler, favoriser un Ud le plus faible possible pour identifier la porte la plus isolante.

⇒ Fermetures

- Privilégier les volets bois battants à lames inégales assez larges avec ferrages par bandes droites (sans queues de carpe) et espagnolettes rondes. Avoir plutôt deux vantaux étroits qu'un seul vantail, notamment pour les portes.
- Si le bâti le permet, la persienne (bois) repliable en tableau peut être une solution qui n'altère pas la façade et qui permettra en période estivale d'aérer la nuit le bâtiment en toute sécurité.

Maçonnerie en torchis

- Il est avant tout essentiel de définir le préjudice subi par le bâtiment si l'on retire le torchis en place pour le remplacer par un matériau plus moderne (variations d'humidité dans les boiseries, mouvements des assemblages, modification des charges).
- Redéfinir aussi le calendrier des travaux avec ces techniques pour faire face aux contingences climatiques (temps de séchage long en période froide et humide, en hiver, l'air extérieur est plus sec que l'air intérieur !)

Si une formation est nécessaire pour retrouver des techniques oubliées, elle doit comporter une étude des moyens modernes à mettre en œuvre pour réaliser des chantiers à vocation artisanale et reconnus par les assurances professionnelles.

Les matériaux à employer seront idéalement trouvés sur un site proche comme à l'origine.

La terre à employer est à 50 ou 60 cm de profondeur (en atteste la présence de cros ou petites mares qui sont issues souvent de l'extraction de la terre à l'époque)

La spécificité des outils employés (malaxeurs, broyeurs à paille...) peut poser problème mais une mutualisation du matériel (genre coopérative professionnelle) permettrait de faciliter le retour de ces techniques de mise en œuvre.

Maçonnerie en pisé

Mêmes contingences que celles de la maçonnerie en torchis.

- Eviter de jeter les matériaux anciens tels que les briques d'adobe (terre crue) qui peuvent être reconditionnées et stockées à moindre frais et sont facilement réutilisables.
- Analyse technique des matériaux locaux (présence dans le bâti environnant, et aussi dans le patrimoine à restaurer) pour définir la provenance (terre locale, sablières proches)
- Ré-exploiter les sablières locales (sables à lapins) qui sont actuellement en désuétude et méritent d'être réhabilitées. Une promotion de leur qualité est possible par un geste artisanal bien adapté (formations)

Maçonnerie en tuiles mureuses

- Réaliser une lecture des formes d'assemblages déjà présentes sur le patrimoine environnant.
- Garder la souplesse des murs de ce type en utilisant de la chaux plutôt que du ciment.
- Favoriser le réemploi de tuiles anciennes.

Maçonnerie en pierre

- Reconditionner la pierre et réemployer un matériau rare en Bresse.
- Réserver ce mode constructif aux soubassements et utiliser de la chaux pour la constitution des mortiers.
- Se former pour réaliser des maçonneries durables sans défauts courants (coups de sabre, manque de pierres en boutisse, faiblesses des assemblages dans les intempéries).
- Ne pas remplacer par du bloc béton mais démonter et remonter à neuf avec le matériau d'origine.



MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE, CHAUFFAGE, ÉLECTRICITÉ

Isolation par l'intérieur

- Au préalable de travaux d'isolation, atténuer ou supprimer les sources d'humidité : collecte des eaux pluviales, fuites intérieures
- Préférer les matériaux bio-sourcés ou éco-matériaux
- Prendre garde à préserver l'inertie des murs
- Proscrire les mélanges de matériaux perméables et non perméables à la vapeur d'eau.
- Ne pas se limiter à la résistance thermique des matériaux mais faire intervenir en complément des notions d'effusivité et diffusivité, ainsi que des calculs de déphasage thermique.
- Sur les murs anciens favoriser la continuité capillaire des matériaux entre eux et éviter les vides techniques.
- Prendre soin à ne pas dépasser 10 à 12cm d'isolation thermique pour éviter d'engendrer des pathologies liées à l'humidité ; en dernier recours, favoriser l'isolation thermique extérieure pour les fortes épaisseurs ce qui permettra également d'atténuer ou supprimer les ponts thermiques.

Isolation par l'extérieur

- Soigner les points singuliers pour ne pas créer de ponts thermiques (liaisons avec le sol, le toit, les ouvertures).
- Par exemple : descendre l'isolant jusqu'aux volumes non chauffés pour limiter les ponts thermiques, si besoin enterrer l'isolant, prévoir le retour d'isolant au niveau des allèges, des embrasures et des murs de refends sur 60cm à 1 m.
- Ne pas privilégier cette solution dans les bâtiments de caractère patrimonial.

- Eventuellement combiner des solutions isolantes intérieur/extérieur avec de simples rattrapages thermiques (correction thermique par enduits isolants, enduits chaux/chanvre)

Étanchéité air/eau

- Favoriser une membrane à diffusion variable qui a une résistance à la vapeur d'eau différente l'été (plus ouvert) et l'hiver (plus fermé).
- Eviter la laine de verre (altération avec l'humidité du mur) et son pare-vapeur sur un mur en pierre, ou polystyrène (peu perméable à la vapeur d'eau) et enduit.

Attention au plastique épais sur du bois qui peut mener à des problèmes structurels importants.

- Proscrire les matériaux étanches à la vapeur d'eau sur les murs anciens, briques et bois (polystyrène, polyuréthane, peintures glycéro, acrylique, PVC, enduit ciment et plastique etc.) qui peuvent mener à des désordres structurels importants.

⇒ Étanchéité à l'air des parois

- Limiter la traversée de la membrane d'étanchéité (pare-vapeur/frein vapeur), utiliser des manchons spécifiques pour le passage de gaines, distribution intérieure des passages techniques et soigner les liaisons avec les ouvertures, le sol, le plafond.

Attention à la compatibilité (putrescibilité, hygroscopicité, perméabilité) des matériaux entre eux en favorisant la perspiration des parois.

- Au-delà de la compatibilité des matériaux se pencher tout particulièrement sur le gradient de passage de la vapeur d'eau dans les murs perspirants (une approche minimum est nécessaire pour éviter les malfaçons, la règle du 1 pour 5 peut aider dans les premiers calculs/évaluations).

- Pour limiter les risques, il est recommandé de mettre en œuvre des matériaux de plus en plus ouverts à la migration de vapeur d'eau de l'intérieur vers l'extérieur (le parement extérieur soit 5 fois plus ouvert à la vapeur d'eau que le parement intérieur).
- Attention à l'équilibre entre isolation, inertie et renouvellement d'air.

Lots techniques

⇒ Chauffage, climatisation, électricité, plomberie, sanitaire, ventilation

- Effectuer un travail en concertation avec différents corps de métier pour optimiser la rénovation et la construction. Faire des réunions de chantiers régulièrement.

Chauffage et refroidissement

- Conseiller l'isolation avant le changement de chaudière. Faire une vraie étude thermique pour connaître les besoins d'un bâtiment performant et dimensionner le système de chauffage (puissance, accumulation) au plus juste des besoins.
- Préférer le chauffage central à eau qui pourra évoluer et passer d'une énergie à une autre « facilement ».
- Préférer les émetteurs de chaleur basse température (plancher chauffant, voire radiateurs basse température) plus confortables et plus performants. Dans le cas d'un chauffage à basse température (solaire thermique, pompe à chaleur, chaudière condensation) veiller à ce que les émetteurs soient correctement dimensionnés.
- Installer des systèmes de régulation et de programmation.
- Avant le recours à la climatisation, conseiller des solutions plus

écologiques: matériaux qui déphasent la chaleur (fibre de bois ou ouate de cellulose dans les combles), occultation des vitrages, recours à la végétalisation au sud et à l'ouest notamment, rafraîchissement par brassage d'air et humidification.

Production d'électricité d'origine renouvelable

⇒ Photovoltaïque

- S'assurer de la bonne ventilation des panneaux ; l'étanchéité de la couverture doit être parfaite ; encourager les particuliers à auto consommer leur production d'énergie ; sensibiliser les particuliers à leurs consommations d'électricité : éco-gestes, efficacité des équipements, éviter le sur-équipement.

Ventilation

- Pour limiter les risques de dégradations liées à l'humidité et assurer une bonne qualité de l'air intérieur, s'assurer d'un renouvellement d'air suffisant. Garantir que la mise en place d'une VMC (simple flux hygro B) ne perturbe pas le tirage du système de chauffage (prise d'air extérieur, foyer étanche) ; prévoir des entrées d'air au niveau des fenêtres, sauf en cas de ventilation double flux.
- N'envisager la VMC double flux que si l'habitat est suffisamment étanche à l'air (évalué par un test d'étanchéité à l'air).
- Préférer des gaines rigides et isolées afin de limiter les condensats et faciliter leur nettoyage.

Qualité de l'air intérieur

- Limiter l'utilisation de matériaux qui dégagent des COV (composé organique volatile) tel le PVC.

- Proscrire les produits aux effets cancérigènes (classement de l'institut de la recherche sur le cancer).
- Prévoir un renouvellement de l'air optimal.
- Privilégier les matériaux sains.

Santé/Environnement

- Privilégier une origine et une provenance des matériaux qui soient la plus locale possible ;
- Surveiller la composition des matériaux ;
- Trier les déchets de chantier.
- Limiter la pollution électromagnétique (circuits électriques en épi, téléphones portables, radio-réveils, etc.) ;
- Conseiller les gaines blindées et les IAC (interrupteurs automatiques de champs électromagnétiques) au moins pour les pièces de repos (chambres).

Économies d'énergie et d'eau

- Conseiller les éclairages à basse consommation, les multiprises, les appareils électroménagers performants, les réducteurs de débits, les douchettes économes etc.

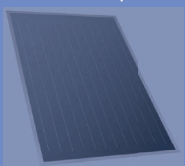
Énergies renouvelables

- Ne pas utiliser les panneaux comme éléments d'étanchéité (en dépit de l'orientation du marché résidentiel dans cette stratégie)
- Prévoir la pose d'un bac qui assurera l'étanchéité et ce même en cas d'intervention et/ou de dépose des modules.

⇒ 1. Production solaire photovoltaïque :

- Toiture de préférence orientée plein sud (léger décalage possible) et inclinée à 30° (20° à 60° sont acceptables).
- Préférer des modules de petites dimensions aux nouveaux panneaux de grande taille (résistance aux contraintes, fiabilité des rendements annoncés, facilité d'intervention en cas de problème).
- Proscrire les importations chinoises, coréennes... préférer des modules montés en France ou UE (encouragement par le tarif d'achat), avec des cellules testées avant montage (fiabilité des cellules de silicium, bilan carbone de production-transport, temps de livraison, SAV, garanties...).
- Éviter des modules au rapport Wc/m2 trop élevé (peu fiable), sauf pour panneaux back contact. À l'heure actuelle, le rendement du PV est de 100W/m2 et peu presque être multiplié par deux pour les panneaux back contact. Ne pas se focaliser sur une implantation en toiture.
- Étudier la possibilité d'un châssis à terre en cas de réticence légitime à « dénaturer » le bâtiment, si l'orientation n'est pas optimale... Orienter vers une consommation directe de la production, que ce soit de l'injection sur réseau, ou du stockage sur batteries. Possibilité de revente du surplus potentiel de production.
- Prévoir un sectionneur de sécurité pour intervention. Si stockage par batteries alors pas de décharge lente ni batteries type voiture ou camion ! Prévoir un bac de rétention étanche pour l'acide avec ventilation pour l'hydrogène. Respecter les boucles de tickelmann [concerne la circulation d'un fluide, pour le solaire thermique]. Le matériel de charge et de régulation doit être placé dans une armoire métallique IP65 et non pas fixé au mur ; matériel type camping à proscrire, trop souvent encore utilisé (régulateur MPPT, convertisseur sinusoïdal...).

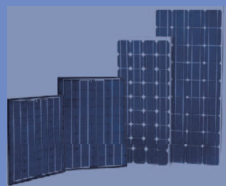
Un capteur solaire plan vitré



Un capteur solaire « sous vide »



Panneaux solaires photovoltaïques



Les tuiles photovoltaïques



- Etudier les différents types de cellules PV (monocristalline, poly-cristalline, amorphe en fonction de la pente, ensoleillement, surface disponible..).

⇒ 2. Production solaire thermique :

- Toiture de préférence orientée plein sud et inclinée à 45°, (sud-est au sud-ouest, entre 30 et 60° sont acceptables) et étanchéité.

- Préférer si possible des modules auto-vidangeables (circuit vide quand la circulation est arrêtée, moins de contraintes sur le matériel, utilisation sans ou avec très peu de glycol, toxique nocif polluant et non recyclable, qui paillette par fort gel et crée donc des bouchons dans les coudes, et demande 10 fois plus d'énergie pour retourner à son état liquide. De plus, il doit être régulièrement changé. Ici encore, cohérence des circuits : boucles de tickelmann, « montagnes russe », purgeurs automatiques sur points haut sont à proscrire ; raccorder le système solaire au matériel existant comme appoint.

- Ne pas sur-dimensionner le nombre de capteur en toiture pour éviter une trop forte surchauffe/surproduction estivale.

⇒ 3. Pompes à chaleur

- Pompe air-air à proscrire (humidité+froid= gel, on va donc être obligé d'installer un dégivreur qui va consommer de l'énergie) ; préférer les PAC air/eau.

⇒ 4. Géothermie

- Malgré les contraintes dues au terrassement, la géothermie horizontale est la solution la plus judicieuse en Saône-et-Loire du fait de la nature même de sous sol. Faire appel à un professionnel compétent ; trop d'installations sont bâclées (circuit

enterré à moins de 50 cm et donc en zone de gel potentiel). Installation à grand minimum 80cm sous terre ; cohérence des boucles et circuits.

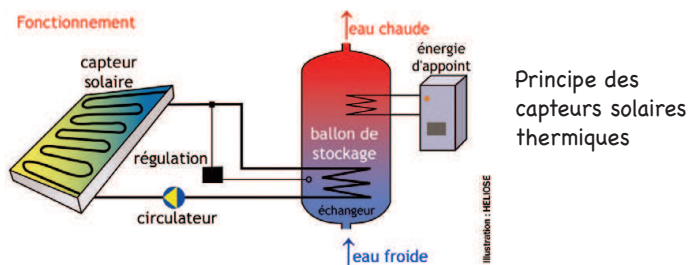
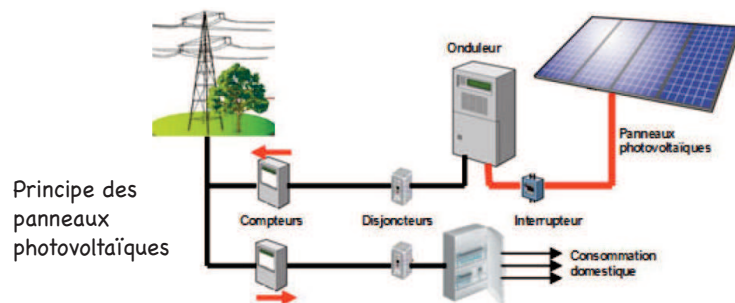
- L'installation d'une pompe à chaleur en bout de ligne électrique ou à plus de 350m d'un transformateur est à proscrire.

- Favoriser une pompe à chaleur équipée d'un régulateur de charge de démarrage (Norme C15-100). Avoir un appareil de chauffage en cas de coupure du réseau électrique.

⇒ 5. Éolien

- Proscrire l'éolien domestique sur pignon.

- Malheureusement les quelques matériels réellement fiables ne sont plus produits (éoliennes type marine). Faire attention aux solutions miracle, le matériel est souvent peu fiable (durée de vie des paliers et roulements, composants de la carte électronique, bobinage de l'alternateur, rendement annoncés « théoriques », entretien et réparations douteuses : matériel jetable...). Dans presque tous les cas, les interlocuteurs ne sont que des commerciaux, les calculs de production sont théoriques et n'ont rien de réel ; le calcul de la production annuelle ramenée au rendement horaire n'est qu'une manière de gonfler les rendements du matériel et n'est pas fiable ; les systèmes anti vibrations ne peuvent les éliminer complètement, la production à basse vitesse est quasi nulle, et l'éolienne se met en sécurité à généralement 80km/h de vent... et souvent consomme de l'électricité pour freiner le rotor... les matières plastiques et autres résines se détériorent très rapidement sous l'effet des UV. Montages sur mat fixé sur habitation ou mat de grande taille : attention à la possibilité d'effectuer un entretien ou contrôle régulier.



➔ 6. Production par micro turbinage/micro-hydraulique

- Sans aucun doute le meilleur rendement et rapport qualité/prix/production.
- Attention aux micros turbines italiennes... pour les cas spécifiques des moulins, réhabiliter si possible la mécanique existante souvent très bien faite, et coupler le système à un alternateur de turbine ou éolienne. Ceci ayant l'avantage de conserver le patrimoine, mais aussi d'éviter de faire du génie civil, complexe et coûteux.
- Sinon, prévoir l'implantation d'un local technique ou la turbine ne sera pas noyée, et permettant un accès facile pour entretiens et contrôles.

➔ 7. Économiseurs de carburant

- À l'origine prévus pour les véhicules et moteurs thermiques type groupe électrogène et motopompe, ils peuvent être utilisés sur chaudières au fuel.

➔ 8. Potabilisation d'eau

- Rendre les eaux de pluie et de source, potables pour les eaux sanitaires grâce à une station UV (attention faire des analyses pour pollution chimique et métaux lourds)
- Dans tous les cas, et ce quelque soit la source d'énergie utilisée, la première chose à faire est de regarder comment diminuer sa consommation.
- Il n'y a pas de solution miracle, pour arriver à l'autonomie complète, une étude sérieuse doit être menée pour déterminer quelles sont les sources de production qui pourront répondre à la demande. Une combinaison de plusieurs sources est souvent plus judicieuse que de se focaliser sur une énergie en particulier.

CONSTRUCTION NEUVE

Concernant les formes

⇒ Si formes traditionnelles adoptées

- Réaliser des formes et volumétries simples
- Préférer des formes rectangulaires allongées
- Choisir des toitures à très forte pente au Nord, faible au Sud
- Préconiser d'importants débordements de toiture
- S'autoriser quatre pans avec une longue ligne de faîtage

⇒ Si formes contemporaines adoptées

- Préconiser la simplicité des formes
- Permettre l'aménagement de toitures terrasses
- Eviter les formes contrastantes et fantaisistes
- Préconiser l'équilibre des formes et des proportions

Concernant les implantations

- Eviter la dispersion du bâti
- Eviter l'éloignement des maisons par rapport aux voies
- Préconiser le regroupement des constructions sur une même propriété
- Eviter les sous-sols surélevés
- Eviter les talus ou exhaussements de terre
- Se soumettre aux règles du développement durable (orientation du bâti)

Concernant les structures, maçonneries, matériaux

Une grande liberté est possible ! Quelques idées et conseils néanmoins :

⇒ Concernant les menuiseries

- Pose au nu intérieur du gros œuvre avec embrasure intérieure afin de garder une épaisseur de tableau d'environ 200mm.
- En général pour l'emploi de la terre crue dans le bâtiment neuf s'orienter vers une utilisation moderne comme des murs intérieurs utiles pour réguler l'hygrométrie, l'inertie ou les murs chauffants en terre et les dalles en terre battue.

⇒ Concernant la charpente

- L'entreprise de charpente devra être détentrice d'une qualification et de personnels formés correspondants à Qualibat énergie, Qualibat charpente confirmé.
- Prévoir en amont avec les différents acteurs (architecte, maître d'œuvre, maître d'ouvrage, entreprise etc.), avant toute réalisation, pour une conformité avec la réglementation RT en vigueur et des différents NF ou DTU correspondants aux travaux exécutés.
- Les entreprises devront respecter les règles en terme de revalorisation des déchets et l'évacuation des matériaux.
- Attention au choix des matériaux et privilégier le bois local en fonction du rôle dans la structure et de la mise en œuvre.

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Gestion des eaux

- Appréhender les problèmes de l'imperméabilisation des surfaces et des sols, y compris à proximité des bâtiments anciens, et des remontées capillaires dans le mur lorsque l'évaporation est impossible au niveau du sol

Ensoleillement

- Penser aux plantations à feuilles caduques (rafraîchissement d'été notamment). Diminuer l'impact du vent sur la façade.

Clôtures

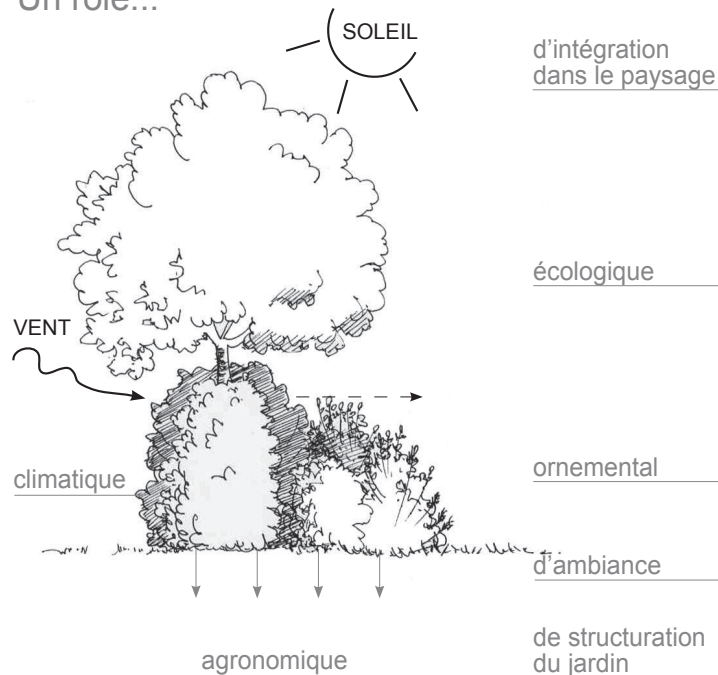
- Faire attention aux aménagements trop « lourds » ou fantaisistes.

Assainissement

- Bien définir les objectifs pour l'efficacité des systèmes d'assainissement en habitation individuelle (ANC)
- Les préconisations actuelles des Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC) semblent incomplètes pour le sol bressan (trop argileux, problèmes d'infiltration, et fossés surchargés)
- Favoriser les assainissements par filtre de roseaux plantés (aujourd'hui agréés et conformes mais peu reconnus. exemple : Aquatiris), qui s'intègrent parfaitement dans l'environnement et favorisent la biodiversité.
- Ces systèmes sont en outre faciles à mettre en œuvre et particulièrement efficaces en habitat groupé.

Les rôles et les intérêts de la haie

Un rôle...



SIGNATAIRES DE LA CHARTE DE QUALITÉ

Entreprises présentées dans ce document

ENTREPRISE BERTHAUD

SARL COULON Père et Fils

ENTREPRISE DHIVERT

ENTREPRISE SIDRE

ENTREPRISE HUCK

ENTREPRISE GAUTHIER-CARGO

ENTREPRISE FAUTRELLE NOBS

ENTREPRISE PERREAUT

ENTREPRISE GUICHARD-BERNARD

ENTREPRISE MIXENERGIE

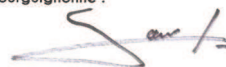
MAISON NATURELLE DE BOURGOGNE

ENTREPRISE GRIVEL PÈRE ET FILS

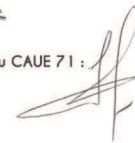
Entreprises signataires

Fait à LOUHANS le 13 février 2014,

M. Denis LAMARD, Président du Groupe d'Action Locale du Pays de la Bresse bourguignonne :



M. Jacques GARNIER, Directeur du CAUE 71 :



S.A.R.L. Menuiserie MOREY
71500 BANTANGES
QUALIBAT 2013
Tél. 03 85 74 21 62 - Fax 03 85 74 24 26
R.C. Bourgogne
SIRET 340 482 070 0016 - Code APE 454 C
MOREY JM

ARTISANS

Nom, prénom, entreprise et signature :

Romaire PERREAUT

Thierry Wilfried
Thierry Wilfried de Bourgogne

EURL ROMARIC PERREAUT
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SALLE DE BAIN
261 Rue des Vaux
71500 CHATELAINRENAULT LOUHANS
Tél. 03 85 75 42 10 - Fax 03 85 76 01 74


GIRARD Batiment
Grand Philippe

Coulon Jérôme SARL Coulon Père et Fils
Bernard Patrice Menuiserie Guichard Bernard
Jean Bernard SIDRE ENT SIDRE 35

SARL FAUTRELLE-NOBSL FFBTP71

Christophe CARCENAC sa gauthier cargo FFB BTP 71
MOREY Jean Michel FFBTP 71
Menuiserie MOREY

GRIVEL Dominique / GRIVEL et Fils SARL

Huck Christophe / SARL Christophe Huck

MAISON Naturelle UTRE menuiserie

Morina Hala Mixenergie
BERTHAUD GERARD Menuiserie BERTHAUD de Louhans

2 // ANNUAIRE DES ARTISANS

Menuiserie



www.menuiserie-berthaud.com



L'entreprise est labélisée
Menuiseries 21 sous le N° 006C

L'entreprise est licenciée NA-
BOCO pour la finition en atelier
sous le N° 11-11-012

L'entreprise est également certi-
fiée PEFC sous le N° 10-31-2555.

L'entreprise est qualifiée Qualibat
4323 avec mention efficacité
énergétique

Reconnu Garant de l'Environne-
ment (RGE)

ENTREPRISE BERTHAUD

Situé en Bresse, à le MIROIR à deux pas du Circuit de Bresse et au cœur des forêts de Bourgogne, Les Menuiserie BERTHAUD s'attachent depuis 1898, avec aujourd'hui la 4ème génération, à préserver et enrichir le savoir faire traditionnel du métier de menuisier, en s'adaptant aux nouvelles technologies afin de répondre aux exigences et performances actuelles tant environnementales que réglementaires.

De l'ouvrage unique pour la restauration de monuments anciens à la petite série, l'équipe de 20 personnes qui animent aujourd'hui l'entreprise, réalisent avec le même amour du travail bien fait, tout ouvrage sur mesure, dans le respect architectural des exigences locales.

Grâce à un choix rigoureux des matières premières et la mise en œuvre de notre expérience, nos portes et fenêtres en Chêne de Bourgogne, Pin ou Mélèze, sont labellisées Menuiseries 21, répondent aux exigences réglementaires au niveau thermique et acoustique, des tests en laboratoire attestent des performances AEVM et THERMIQUES. Nous pouvons aussi y associer la sécurité.

Soucieux de la pérennité de la forêt et du renouvellement du parc, nous nous attachons à la noblesse du bois qui va de pair avec ses indéniables qualités techniques renforcées par les technologies modernes de traitement.

Le Miroir



Nous pouvons également vous proposer une finition complète de vos menuiseries, appliquée en atelier suivant un cahier des charges rigoureux en teinte bois ou opaque suivant notre nuancier de 95 couleurs.

Notre équipe de professionnels est disponible, à l'écoute de vos projets, afin de vous conseiller et vous proposer une étude personnalisée.

L'entreprise porte un intérêt particulier à la formation, notamment dans la pérennisation et la transmission du savoir-faire. A cet effet un collaborateur en charge des apprentis a reçu une formation spécifique de tuteur coach.





Charpente Couverture Zinguerie

SARL COULON Père et Fils

200 Desserte de la Chaigne

71500 La Chapelle Naude

Téléphone : 03 85 75 35 01

Fax : 03 85 76 03 19

Mail : sarlcoulonpere.fils@orange.fr

SARL COULON Père et Fils

La SARL, COULON Père et Fils est une entreprise familiale, spécialisée en charpente-couverture-zinguerie depuis sa création en 1981 par Mr COULON Jean-Paul.

En SARL depuis 2006, elle est actuellement gérée depuis 2008 par le fils Mr COULON Jérôme.

Nous intervenons pour toutes constructions neuves, pour les rénovations de toutes sortes et nous garantissons des prestations de qualités. Pose de fermette, velux, lucarnes, escalier, isolation des combles intérieur, panneaux sandwichs, sarking, isolation extérieur, bardage, habillage façade en pans de bois et brique.

La taille des charpentes traditionnelle est effectuée par nos soins.

Nous faisons partis d'un groupe d'artisans afin de réaliser vos maisons clé en main.



La Chapelle Naude





L'entreprise : Menuiserie Pascal DHIVERT située en zone artisanale de Saint-Germain-du-Bois est créée en 1989. Elle est spécialisée dans la fabrication et la pose de menuiseries bois extérieures et intérieures.

Le parc de machines à bois de l'atelier permet de répondre aux différentes spécificités et aux exigences du travail du bois en général, que ce soit chez notre clientèle de particuliers ou dans les collectivités, y compris les ouvrages complexes.

Nous assurons également la fabrication et la pose de menuiseries extérieures mixte (Bois/Aluminium), d'escaliers, d'agencement, de menuiseries intérieures, de fermetures bois, et la menuiserie du bâtiment dans son ensemble. Notre activité de menuisier comprend aussi la fourniture et pose de menuiseries extérieure PVC, Aluminium, volets roulants, portes de garages, parquets, menuiserie intérieure, lambris, survitrages, isolation, aménagement de combles.

Notre clientèle est composée en majorité de particuliers pour la rénovation de leur habitation ou pour une construction neuve. Nous effectuons également des travaux pour les collectivités locales, les musées, les ouvrages pour la restauration du patrimoine nécessitant l'accord des architectes des bâtiments de France.

Nous possédons des logiciels de dessins pour l'aide à la conception, le chiffrage et la réalisation des ouvrages. Les croquis accompagnent nos devis, donnant une vision des réalisations futures.

Les personnes travaillant dans l'entreprise ont toutes une formation de menuisier allant du CAP au Brevet de maîtrise. Soucieux de participer à

l'amélioration de l'environnement, nous avons choisi de recycler nos copeaux de bois en les transformant en bûchettes pour le chauffage; et nous louons une benne à déchets de chantier en permanence.

L'artisan menuisier et son équipe sait s'adapter aux situations et à la complexité des différents chantiers avec le souhait de réaliser un travail de qualité.



Secteur d'activité

Rénovation	
maisons particulières	80%
bâtiments de collectivité	10%

Constructions neuves	10%
----------------------	-----

Donneurs d'ordres	
Clients particuliers	65%
Architectes	30%
Appels d'offres	5%

Qualification : Qualibat RGE

Certification : NF Bois ISOCELTE



ENTREPRISE SIDRE

Simandre

Située en Bresse, à SIMANDRE, l'entreprise SIDRE JB est sensible aux enjeux que représentent la pollution et la dépense énergétique. Pour cette raison, nous œuvrons pour une isolation de qualité, qu'elle soit conventionnelle ou écologique, en s'adaptant aux nouvelles technologies afin de répondre aux exigences et performances actuelles tant environnementales que réglementaires.

Le choix des matériaux est fait en adéquation avec le chantier à rénover : béton de chanvre sur mur en pierre et pisé, soufflage de ouate de cellulose en comble ; isolation par l'extérieur enduit ou bardage etc.

Les produits utilisés sont tous certifiés.

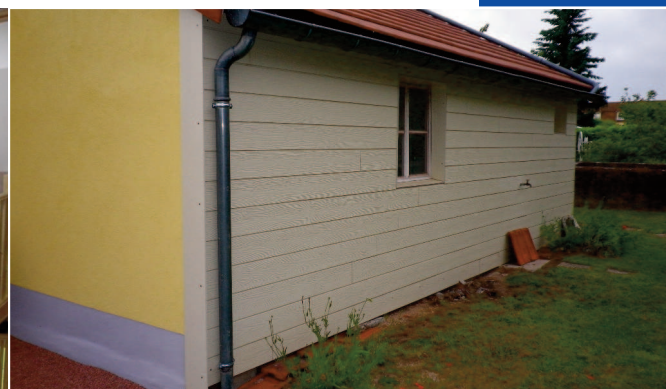
L'entreprise est certifiée RGE (Reconnu Garant Environnement) par le biais de la marque ECOARTISAN, passage obligé au 1er septembre 2014 pour pouvoir l'obtention des aides de type ANAH, crédit d'impôt, prime CCE, et prêt à taux 0.

L'entreprise se compose de 6 personnes.

Nous sommes à l'écoute de vos projets pour réaliser vos travaux dans le respect des règles de l'art et de la qualité souhaitée.

Un savoir-faire et l'expérience d'un artisan au service de vos projets d'aménagement et de décoration.







La Sarl Christophe Hück est une entreprise de charpente, couverture, zinguerie. Elle est présente à Pierre-de-Bresse depuis 1997. Monsieur Hück Christophe a créé son entreprise après avoir réalisé une formation pendant 10 ans en voyageant en France et à l'étranger, puis travaillé pendant 5 ans comme chef de chantier dans 4 entreprises de Bourgogne et Bresse Bourguignonne.

L'entreprise a réalisé plusieurs rénovations de vieilles fermes Bressanes avec du vieux chêne dans le respect du travail bien fait. Restauration du patrimoine comme la réfection de plusieurs églises en tuiles plates et réfections de toitures de châteaux, maisons bourgeoises en ardoise et zinc en joint de bout. Pour la réalisation de maisons ossature bois, l'entreprise évolue toujours grâce aux diverses formations et aux rencontres avec d'autres charpentiers. Nous réalisons et fabriquons des agrandissements et des surélévations. Les charpentes traditionnelles sont réalisées par nos soins. Nous sommes équipés d'un logiciel de calcul et de dessin en 3D. L'entreprise fait partie de l'association ARBRE pour conseiller et rénover avec d'autres artisans des bâtiments anciens avec le respect de matériaux sains. Nous attendons prochainement la qualification RGE. Beaucoup de charpentes apparentes isolées par la toiture (méthode sarking) l'entreprise se fournit en matériaux à la coopérative SCABOIS qui travaille à 80% dans la région.



SARL CHRISTOPHE HUCK

71270 PIERRE DE BRESSE

03 85 76 28 25

info@charpente-huck.com



Menuiserie Ossature bois Charpente Couverture Zinguerie



Z.I. Bois de Chize,
35 rue des aubépines, 71500 BRANGES
Tél. 03 85 75 15 71
<http://www.charpente-maison-bois.com>

Pour satisfaire toutes vos demandes professionnelles et garantir la qualité de nos prestations dans les domaines du bois et de la Charpente, Couverture, Zinguerie, Maison à Ossature bois, Maison Bressanne traditionnelle, rénovation de bâtiments anciens et historiques, etc.. GAUTHIER-CARGO S.A.S. est certifiée :
QUALIBAT
IRABOIS
QUALI-PV
F.F.B
AFCO-BOIS
et agréée auprès des Monuments Historiques.

ENTREPRISE GAUTHIER-CARGO

L'entreprise Gauthier a été fondée en 1964 par Maurice Gauthier. Devenue S.A en 1972, l'activité Zinguerie a été rachetée à l'entreprise Robert Gauthier en 1999. L'Entreprise GAUTHIER devient GAUTHIER-CARGO S.A.S. en 1994. Aujourd'hui GAUTHIER-CARGO S.A.S. c'est 13 salariés qualifiés et spécialisés, dirigés par un homme de l'art et professionnel de terrain, possédant la formation et l'expérience acquises après 10 années passées auprès des Compagnons du Devoir.

Forte de bientôt un demi-siècle d'expérience, l'Entreprise GAUTHIER-CARGO S.A.S. sera votre seul et unique partenaire pour la réalisation complète de vos projets, et notre bureau d'études pourra à votre demande, réaliser une étude de faisabilité, ou concevoir, modifier, réaliser tous vos projets, partiellement ou en totalité. Nous travaillons pour les professionnels du métier, en direct, comme sans intermédiaire pour tous vos travaux de charpente, de A à Z...

Pour nos activités de Charpente, Couverture, Zinguerie, Maison à Ossature Bois et Escalier bois, Maison Bressanne traditionnelle, rénovation de Monuments Historiques, charpentes et toitures spéciales, nous sommes certifiés QUALIBAT, IRABOIS, QUALI-PV, F.F.B, AFCO-BOIS, agréés M.H. et notre Dirigeant est actif dans différentes commissions DTU 31-1 et 31-2.

Nous sommes Adhérents de la Coopérative SCABOIS. A ce titre, nous bénéficions des tarifs d'achats négociés et compétitifs, d'offres produits permanentes et d'un stock de 1,5 million d'euros, des dernières évolutions techniques avec formations aux produits, de tous traitements à la demande, d'une très forte réactivité avec un temps de fabrication compressé.

Branges





Menuiserie extérieure Aménagement intérieur Vérandas

Route de Dijon
ZA du champ Brillant 71310 Mervans
Tél. : 03 85 76 92 25
<http://www.menuiserie-fautrelle.com>

NOS ATOUTS ET GARANTIES

Notre entreprise se démarque par :

- Une équipe soudée et dynamique.
- Du personnel qualifié et réactif alliant fabrication et pose.
- Une fabrication artisanale et sur-mesure.
- Entreprise adhérente à la Fédération Française du Bâtiment.
- Une certification QUALIBAT.
- Déplacement d'un technicien, étude et prise de mesure des ouvrages, établissement d'un devis

LE TOUT GRATUITEMENT

ENTREPRISE FAUTRELLE NOBS

Mervans

HIER 50 ANS D'EXISTENCE : En 1955, création d'une entreprise individuelle de menuiserie et d'agencement dirigée par M. Henri FAUTRELLE en Bresse Louhannaise à MERVANS. Reprise de l'entreprise par M. Jean-Marc FAUTRELLE qui développa l'activité de fabrication de fenêtres isolantes, d'escaliers, de portes de garage, de meubles de cuisines rustiques et de menuiseries mixtes bois/aluminium.

En 1992, l'entreprise individuelle devient une société à responsabilité limitée (SARL) avec pour associés M. et Mme FAUTRELLE Jean Marc.

AUJOURD'HUI : Reprise progressive de l'entreprise depuis 1999 par M. NOBS Laurent entraînant une co-gérance au sein de la Menuiserie Fautrelle.

Développement de la fabrication et pose de menuiseries aluminium, PVC, portails, vérandas, portes de garage, moustiquaires et volets battants.

En Avril 2006, M. Laurent NOBS reprend la direction de l'entreprise d'où la création de la nouvelle dénomination sociale : Menuiserie Fautrelle-LAURENT NOBS Successeur. En Mars 2008 construction d'un atelier d'une surface de 1600 m² avec bureaux et déménagement en Zone Artisanale à MERVANS.

DEMAIN : Afin d'être en conformité avec la RT 2005 voire la RT 2012, nos menuiseries bois et mixtes bois-alu ont bénéficié d'essais de perméabilité à l'air, d'étanchéité à l'eau et de résistance au vent. Celles-ci bénéficient du marquage CE ENNF 14351-1

Toutes nos menuiseries bénéficient d'une attestation déterminant le coefficient thermique de chaque type de menuiserie afin d'être éligible au Crédit d'Impôt.

MOYENS HUMAINS ET MATERIELS : L'entreprise emploie 15 salariés dont un responsable bureau d'étude aluminium et 2 secrétaires. Le personnel d'atelier se décompose de :

- 1 compagnon professionnel
- 9 ouvriers professionnels
- 1 maître ouvrier aluminium
- 1 apprenti menuisier bois.

Les ouvriers ont participé à plusieurs formations : CACES chariot élévateur, CACES plateforme élévatrice, Formation OPPBTP, TUTEUR COACH (pour l'apprentissage).

Le parc machines comprend : corroyeuse, tenonneuse, raboteuse, dégauchisseuse scie à ruban, scie à format, scie à panneaux, toupies, ponceuses larges bandes et longues bandes, cadreuse, mortaiseuses, matériel divers pour application vernis scie double tête alu, sertisseuses, fraiseuses banc de poinçonnage pneumatique et centre d'usinage angulaire

Concernant l'équipement informatique, nous nous servons de logiciels de conception assistés par ordinateur pour les menuiseries bois/agencement/escaliers (logiciel CMS), pour l'aluminium (DELTALOG) et un logiciel de dessin (DCALC).

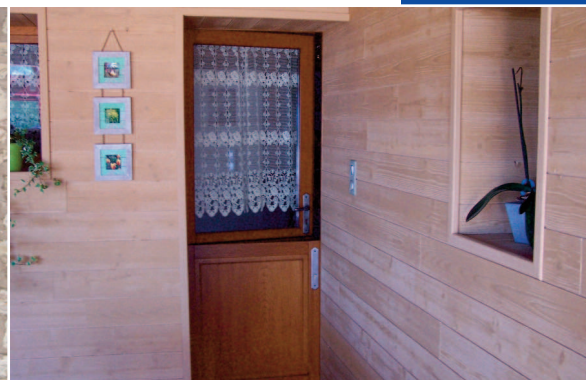




09/10/2014 21:32



31/10/2014 10:04



Plomberie Chauffage Géothermie Climatisation Sanitaire



Eurl PERREAUT
261, rue des vaux
71500 LOUHANS-CHATEAURENAUD

Horaires:
Du lundi au vendredi
De 08h00 à 12h00 et 13h30 à 18h30

Tél. : 03 85 75 42 16

@: contact@perreaut.com

ENTREPRISE PERREAUT

La solution à tous mes projets

Chauffage, Géothermie, Climatisation Salle de bains & Sanitaire

Qu'il s'agisse d'un projet de construction, de rénovation ou d'un remplacement, nous avons des solutions pour tous vos projets de Chauffage, Géothermie, Climatisation, Salle de bains & Sanitaire.

N'hésitez pas à nous contacter au 03 85 75 42 16 ou nous rendre visite dans nos locaux à Louhans, nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos demandes rapidement.



Scannez simplement le QR Code à droite avec votre smartphone pour composer le

03 85 75 42 16



Louhans-Châteaurenaud

Plomberie: plombier est notre métier avant tout !

Évidemment nous sommes à votre service pour tous vos travaux de plomberie, en neuf, rénovation et tout équipement requérant nos compétences. Alimentation, évacuation et tous types de raccordements au réseau d'eau sanitaire, réseau de gaz, réparation de fuites, débouchage de canalisation et de toilettes, pose et raccordement d'équipements sanitaires, bain, wc, cuisine, pièce d'eau, pose et dépannage de tous types de chauffe eau sanitaire (ECS électrique, ECS solaire...)

Installations en chauffage toutes énergies

Un large éventail de solutions de chauffage, mais aussi un grand nombre de marques. Chaudières à condensation au gaz et au fioul, chaudières et poêles à bois, pompes à chaleur : aérothermie et géothermie, chauffage solaire, chauffe-eau solaire, CESI, plancher chauffant, chauffage au sol et tous types de radiateurs de chauffage.

Contrôle et entretien périodique de chauffage

Un entretien périodique sérieux et rigoureux, un diagnostic et un contrôle permettant de prévenir généralement une panne grave durant la période de chauffage en hiver.

Dépannage chauffage toutes marques

Comptez sur nous ! Notre équipe est à votre service pour intervenir rapidement en cas de panne urgente. Appelez nous sans tarder en cas de panne de chauffage par grand froid. Nous sommes spécialiste: Viessmann, Frisquet, Saunier-Duval, De Dietrich, Chappée, Ideal Standard, Cuenod.

Installation de climatisation, climatisation réversible

Les meilleures solutions en termes de budget, rendement et confort pour votre maison individuelle, logements locatifs, bureaux. Nos marques sélectionnées : Daikin, Toshiba, Atlantic Fujitsu.

Salle de bains & Sanitaire

Aménagement, maîtrise d'œuvre et installation ou rénovation de salles de bains personnalisées. Du simple élément à la salle de bain "clé en main" nous fournissons et posons les équipements que vous aurez sélectionné: douches, baignoires, lavabos, sèche-serviette, douche italienne, colonne de douche, spa, hydromassage, bidets, WC, WC suspendus, éléments d'accessibilités pour enfants, personnes âgées ou handicapées. Nous sommes spécialiste des marque: Grohe, Hans Grohe, Sanijura, Decotec, Jacob Delafon, Villeroy & Boch, Geberit, Allia, Leda.

Plomberie-Zinguerie

Tous travaux de zinguerie: gouttières, abergements de cheminées, raccords de fenêtres de toit, gaines d'aération. Nous intervenons pour toute installation ou remplacement total, réparation, extension de gouttières, dépannage et problème d'étanchéité...

VMC (ventilation mécanique contrôlée)

Assainissez l'air de votre habitat sans perte d'énergie en chauffage et en réalisant de vraies économies ! Nous installons et dépannons tous type de VMC (mécanismes et conduits) – Ventilation Mécanique Contrôlée, simple et double flux.



ENTREPRISE GUICHARD-BERNARD

La menuiserie Guichard a été fondée par André Guichard, à Branges en 1972.

En 2006, la menuiserie d'André Guichard est reprise par l'un de ses ouvriers, Patrice Bernard, menuisier expérimenté, diplômé et certifié. Jeune chef d'entreprise de 33 ans.

Patrice Bernard allie la tradition d'excellence et de qualité de la menuiserie traditionnelle, classique ou sur-mesures, au strict respect des normes les plus récentes en matière environnementale et d'isolation thermique.

Passionné du bois, Patrice Bernard saura vous faire partager l'amour d'une matière vivante, noble et durable qui agrémentera longtemps votre intérieur.

Privilégiant la qualité au meilleur prix, l'entreprise Guichard-Bernard est agréée :

éco-artisan

faCE

Camif-habitat

Avec son ouvrier expérimenté et polyvalent, Patrice Bernard, jeune menuisier diplômé (CAP + BEP menuiserie générale) et expérimenté, perpétue la grande tradition de la menuiserie traditionnelle, durable et de qualité aux meilleures conditions, en développant ses activités de menuiserie générale (hors charpente) avec des fabrications à la demande et sur-mesures, ainsi que des commandes particulières, adaptées aux besoins et à toutes les exigences des clients.

L'entreprise Guichard-Bernard intervient en chantier de rénovation et construction neuve, avec une importante activité de fabrication de fenêtres, portes, porte-fenêtres, portes d'entrée, volets, persiennes, en sur-mesures ou dimensions standard selon les besoins des clients, avec marquage C.E. (normes de la communauté européenne), conformes aux normes thermiques A.E.V. (résistance à l'air, à l'eau et au vent).

L'entreprise Guichard-Bernard fabrique, pose et installe en totalité tout l'agencement intérieur bois :

- portes extérieures et intérieures

- fenêtres, porte-fenêtres, baies vitrées

- volets, volets roulants, persiennes

- aménagement de combles en lambris, avec isolation thermique et phonique

- agencement intérieur

- dressing

- escaliers toutes dimensions (sauf hélicoidal)

- tous types de parquet y compris salle-de-bains, planchers avec solivage

Sur simple demande, l'entreprise Guichard-Bernard établira un devis gratuit et rayonne sur toute la région du Louhannais, la Bresse et le Revermont, sur les départements de Saône-et-Loire et du Jura.

Mixenergie est une société à taille humaine, ancrée localement, au cœur de la Bresse Louhannaise à Montret.

Notre devise est de vous apporter une solution de chauffage adaptée à votre maison, à votre mode de vie et correspondant à votre budget.

Marina MALO s'occupe du service commercial, visite les clients, réalise les études de déperditions personnalisées et les devis.

Jean Fabrice MALO, son mari, réalise, avec son équipe, les installations, l'entretien et le SAV sur l'ensemble de notre gamme.

Un bon chauffage c'est avant tout le choix d'une solution qui correspond à vos besoins, une installation dans les règles de l'art et un suivi professionnel dans le temps.

Nous sommes titulaires des qualifications professionnelles QualiBois (chaudières et poêles), QualiPac (aérothermie, géothermie, climatisation, ballon thermodynamique), QualiSol (ballon et chauffage solaire), QualiPV (photovoltaïque), PG (chaudières gaz). Nous allons même plus loin dans l'étude de votre maison grâce à notre label ECO Artisan.

Nous mettons un point d'honneur à répondre rapidement à toute demande de devis, conseils, études, chiffrages, simples questions, ...

Nous déterminons avec vous ce que votre maison peut accepter comme type de chauffage.

En toute transparence, nous partons de l'existant :

Réseau de radiateurs : nombre, type, performances,

Plancher chauffant : état du réseau hydraulique,

Qualité de l'isolation, des fenêtres, portes, ...

Avec tous ces éléments nous réalisons une étude personnalisée de déperditions thermiques, pièce par pièce, ce qui nous permet de vous proposer les solutions les plus économiques à l'achat et en consommation de combustibles, qui correspond à votre maison.

Nous passons beaucoup de temps pour l'analyse et le dimensionnement de la solution chauffage proposée afin de vous apporter la solution la plus efficace et la plus pertinente possible.

Cette méthode porte ses fruits depuis la création de Mixenergie il y a 6 ans. Nous ne rencontrons aucun problème sur nos installations réalisées sur notre secteur de Bresse Louhannaise autour de Montret. Nous avons, ainsi, réussi à fidéliser notre clientèle qui nous recommande auprès de leurs connaissances.

**Chauffage
Plomberie
Zinguerie**



SARL MIXENERGIE
25 route de Louhans
71440 MONTRET

Siège : 03 85 76 09 41

Service commercial :
06 19 27 03 14

SAV et entretien :
06 22 61 66 04

Assainissement Enduits Isolation Chaux et chanvre



Maison Naturelle de Bourgogne

4 Route de Chaumergy

71270 Mouthier-en-Bresse

Tél. 0385750795

0647807606

maisonnaturelle@orange.fr

MAISON NATURELLE DE BOURGOGNE

Présentation

Retrouver un habitat sain, plus proche de l'homme et de l'environnement, repenser nos maisons en matière d'énergie et de santé, telles sont les réalités aujourd'hui de l'éco-citoyen de demain.

Maison Naturelle de Bourgogne, entreprise artisanale située en Bresse bourguignonne relève le défi d'être une entreprise actrice à part entière de vos projets de construction, et parce que rénover ou bâtir est avant tout une association de moyens et de savoir-faire, nous nous sommes spécialisés dans des solutions écologiques efficaces, cohérentes et complémentaires.

Rénovation.

Nous avons fait le choix de ne proposer que des matériaux naturels dans le cadre de rénovation de maisons anciennes. Les projets de rénovation ou d'aménagement de combles se font dans l'optique de la meilleure compatibilité possible entre les matériaux en place, souvent terre et bois en Bresse bourguignonne, et une exigence de qualité d'isolation et de choix des matériaux.

Mouthier-en-Bresse

Assainissement.

Avec les nouvelles normes d'assainissement et les exigences des SPANC sur la mise en conformité des systèmes d'assainissement individuels, se posait le problème de l'élaboration d'une filière efficace. Marginaux l'année dernière encore, les filtres de roseaux plantés sont aujourd'hui une solution reconnue pour l'épuration des eaux usées. Nous installons ces systèmes, toujours en partenariat avec un bureau d'étude qualifié qui prend en charge la conception du système complet.

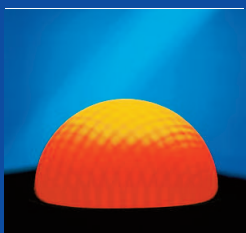




Plomberie Chauffage Énergies renouvelables

"Entreprise référencée
QUALISOL"

"Entreprise référencée
QUALIPAC"



Contact Grivel Père et Fils

Le Carruge
71500 Saint Usuge

Tél. : 03 85 72 10 91

Fax : 03 85 72 16 37

Mail :
grivel.dominique@wanadoo.fr

ENTREPRISE GRIVEL PÈRE ET FILS

Entreprise familiale depuis 1978, l'entreprise Grivel et Fils est située à Saint-Usuge dans le département de la Saône-et-Loire.

Nous sommes spécialisés dans les énergies renouvelables, dans le chauffage toutes énergies, le sanitaire, la plomberie, la zinguerie, le traitement des eaux et la ventilation.

Nous trouvons ensemble une solution personnalisée adaptée à vos besoins et à votre budget. Nous sommes soucieux de vous faire bénéficier d'une installation performante et fiable dans le respect des règles de l'art.

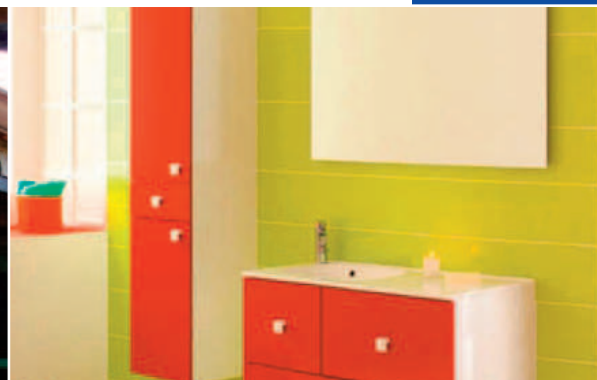
Notre entreprise dispose de qualifications professionnelles et de l'expérience indispensables à de telles réalisations. Cette compétence particulière permet de suivre l'évolution permanente des produits, notamment dans le domaine des énergies renouvelables avec l'appui de grands fabricants du secteur.

Notre proximité est un atout supplémentaire pour le suivi de votre installation et le service après-vente. Pour de plus amples renseignements, contactez l'entreprise Grivel et Fils, votre chauffagiste et plombier.

L'entreprise Grivel Père et Fils vous accueille à Saint-Usuge en Saône-et-Loire pour vos énergies renouvelables, votre chauffage, vos soucis de plomberie et vos poêles à bois et intervient dans un rayon d'environ 50km autour de Saint-Usuge.

Saint-Usuge





3 // ANNEXE

La charte de qualité Artisans de la Bresse bourguignonne s'appuie aussi sur les indications et préconisations de la brochure «Construire en Bresse», éditée en 2011.



Avant-propos

Les évolutions en cours, les transformations parfois préjudiciables à la cohérence paysagère de nos territoires, surtout en matière de construction, nous conduisent à proposer des outils de sensibilisation destinés aux acteurs de l'aménagement et des territoires.

Le Bresse, en partie connue pour son habitat et son architecture très caractéristiques, est un pays à forte identité culturelle, riche d'un patrimoine architectural, urbain et paysager d'autant plus fragile qu'il est original et reconnu. La frénésie des aménageurs à entamer considé-

rablement les terres agricoles et celle des particuliers et promoteurs à occuper l'espace sous forme de petites unités bâties individualisées, ont nettement mis à mal, surtout dans la période récente, l'identité bressane. La profusion de styles variés et surtout la banalité des constructions nouvelles suscite l'interrogation de tous ceux qui restent attachés aux puissantes valeurs de ce territoire.

Pour tenter de participer quelque peu à l'enrayement d'un phénomène qui s'amplifie, ce document pédagogique a pour principal objectif de donner quelques clefs de compréhension et de lecture, puis des conseils pour agir à tous ceux qui participent à la transformation des paysages bressans.

Les publics visés sont principalement :

- les élus qui ont le pouvoir d'orienter et d'organiser le développement de l'espace
- les particuliers qui construisent
- les personnels de l'administration ou des collectivités compétentes qui instruisent les autorisations de construire.

Le contenu pédagogique de ce document est donc divisé en trois parties :

- une partie descriptive de présentation du territoire bressan
- une partie consacrée à l'aménagement d'un territoire qu'il soit communal ou intercommunal
- une partie consacrée à des recommandations architecturales respectueuses de l'identité bressane.



Comment utiliser ce document ?

Le présent document est constitué de deux éléments :

- une jaquette à rabats dont les différents volets servent de support à la description des grandes caractéristiques de la Bresse dans ses dimensions paysagères, urbaines et architecturales. Mais c'est aussi le lieu de dresser un constat sur les évolutions en cours, les enjeux pour demain et les transformations que l'on peut d'ores et déjà observer.

- deux séries de fiches d'informations et de recommandations. La première série est destinée à tous ceux qui ont le pouvoir d'agir dans le développement des territoires communaux ou intercommunaux à savoir principalement les élus. La seconde série de fiches est destinée à tous ceux qui ont un projet de construction à réaliser, particuliers mais aussi opérateurs publics ou privés, promoteurs et constructeurs, professionnels de l'aménagement et de l'architecture.

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER):
l'Europe investit dans les zones rurales

CHARTÉ DE QUALITÉ DU BÂTIMENT

ANNUAIRE DES ARTISANS DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Mai 2015

